

CIRCONSCRIPTION de METZ NORD

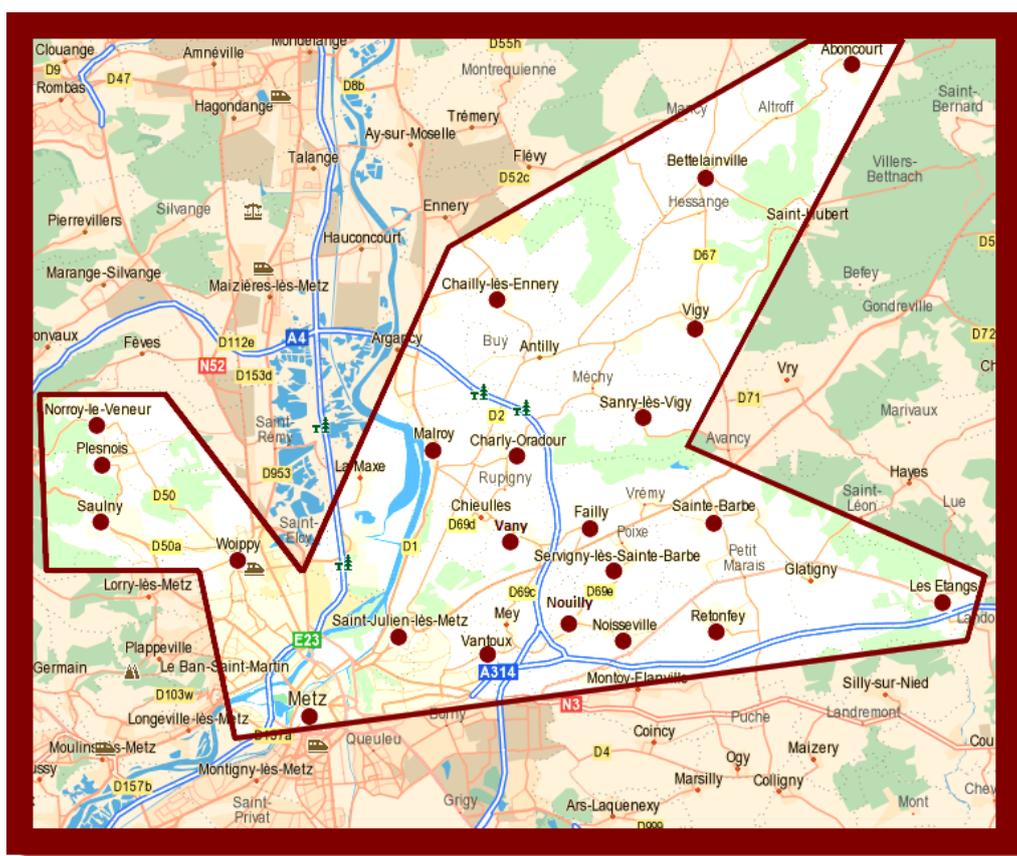
Téléphone : 03 87 33 68 79

Fax : 03 87 33 68 80

Mél. ce.ia57-ien-metz-nord@ac-nancy-metz.fr

199 avenue André Malraux
57000 METZ

Contrat d'objectifs 2011-2015



L'action menée au sein de la circonscription de Metz Nord s'inscrit dans le cadre défini par la Loi n° 2005 - 380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

Elle se fonde sur les projets de l'Académie de Nancy-Metz et du département de la Moselle et elle intègre une dimension éducation prioritaire par la contractualisation ECLAIR.

Fiche diagnostique de la circonscription

Contexte :

La circonscription de Metz-Nord est composée de 22 communes :

Les écoles de la circonscription sont rattachées à quatre secteurs de collège, Jules Ferry et Pierre Mendès France à Woippy, Jules Lagneau à Metz et Charles Péguy à Vigy.

- Evolution des effectifs : (+ 42) élèves en maternelle et (- 25) en élémentaire depuis la rentrée scolaire 2009.
- Données sociales : 2 secteurs urbains très défavorisés dont 1 à 93% de CSP défavorisées et 2 secteurs favorisés à la campagne, ce qui donne un contraste fort au niveau de la gestion globalisée et de la cohérence de la politique de la circonscription.

Tissu scolaire :

La circonscription de Metz-Nord se compose de 52 écoles. Les écoles maternelles accueillent 1804 élèves, dont 46 enfants de deux ans, et 2942 élèves en élémentaire. L'ensemble constitue 4746 élèves ; 264 enseignants, deux CPC, un coordonnateur ECLAIR, neuf maîtres référents ASH et un formateur TUIC y sont rattachés.

La circonscription compte trois RPI (2RPID et 1 RPIC).

Taille des écoles en nombre de classes :

La taille des écoles maternelles varie entre 1 et 5 classes ; celle des écoles élémentaires varie entre 1 et 17 classes. Un travail de fusion et de restructuration du tissu scolaire est entamé depuis plusieurs années, mais l'opposition de certaines communes empêche de rationaliser le processus.

Nombre de postes pour 100 élèves :

Le P/E de la circonscription avoisine 5,58. Celui-ci est légèrement supérieur à la moyenne départementale, mais ceci s'explique avec le réseau ECLAIR.

Résultats aux évaluations nationales CE1 et CM2 :

Les résultats aux évaluations CE1 et CM2 (Cf. annexe 1) sont distribués sur une grande échelle, certains secteurs sont très performants, alors que d'autres, présentent un déficit structurel. Un travail de mutualisation, d'échange et d'innovation est engagé dans le cadre d'une réflexion complète sur les pratiques pédagogiques au sein de la circonscription (évaluation d'école).

Taux de validation du niveau A1 :

Concernant la validation du niveau A1 du CERCL, la circonscription de Metz-Nord présente un taux de validation pour l'année scolaire 2010-2011 global de 76,6 % (71,7 % en allemand et de 82,57 % en anglais) contre 61,3 % en 2009-2010, soit une augmentation de 15 %.

Taux de validation du B2i :

Le taux de non validation du B2i est de 2,5 % du fait des écoles partiellement équipées.

Nombre de classes spécialisées :

La circonscription scolarise 35 élèves dans quatre classes d'inclusion :

- 1 Clis à l'école Jean Monet (Metz Bellecroix)
- 1 Clis à l'école Bellecroix (Metz Bellecroix)
- 1 Clis à l'école Pierre et Marie Curie (Woippy)
- 1 Clis à l'école Paul Verlaine (Woippy)

12 élèves en Clin à l'école Michel Colucci (Metz Chemin de la Moselle)

Objectifs

1. Faire entrer les équipes de circonscription dans la dynamique de l'Ecole du Socle.
2. Mettre en œuvre un suivi informatisé de l'acquisition des compétences, pour une prise en charge personnalisée et ciblée.
3. Faire bénéficier l'ensemble de la circonscription des avancées du réseau ECLAIR par une mutualisation en vue de faire progresser les compétences des élèves.

Des bilans réguliers seront menés pour amender le projet et engager les équipes.

Objectif 1 : Faire entrer les équipes de circonscription dans la dynamique de l'Ecole du Socle.

Objectifs	Objectifs opérationnels	Actions engagées	Situation juin 2011	Cibles juin 2015																																		
Eviter les ruptures dans les parcours d'apprentissages.	- Créer un continuum effectif pour tous les élèves (éviter les prolongations de cycle), explicite pour les élèves et leurs familles.	- Généraliser la mise en place des PPRE et des outils de suivi individualisés.	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">2010-2011</th> </tr> <tr> <th>Eclair</th> <th>Hors éclair</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de maintien en fin de maternelle</td> <td>3</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Taux de maintien en fin de CP</td> <td>11</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Taux de maintien en fin de cycle 2</td> <td>11</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Taux de maintien en fin du cycle 3</td> <td>3</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>		2010-2011		Eclair	Hors éclair	Taux de maintien en fin de maternelle	3	4	Taux de maintien en fin de CP	11	7	Taux de maintien en fin de cycle 2	11	7	Taux de maintien en fin du cycle 3	3	5	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">2015</th> </tr> <tr> <th>Eclair</th> <th>Hors éclair</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de maintien en fin de maternelle</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Taux de maintien en fin de CP</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Taux de maintien en fin de cycle 2</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Taux de maintien en fin du cycle 3</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>		2015		Eclair	Hors éclair	Taux de maintien en fin de maternelle	0	0	Taux de maintien en fin de CP	0	0	Taux de maintien en fin de cycle 2	2	1	Taux de maintien en fin du cycle 3	2	1
	2010-2011																																					
	Eclair	Hors éclair																																				
Taux de maintien en fin de maternelle	3	4																																				
Taux de maintien en fin de CP	11	7																																				
Taux de maintien en fin de cycle 2	11	7																																				
Taux de maintien en fin du cycle 3	3	5																																				
	2015																																					
	Eclair	Hors éclair																																				
Taux de maintien en fin de maternelle	0	0																																				
Taux de maintien en fin de CP	0	0																																				
Taux de maintien en fin de cycle 2	2	1																																				
Taux de maintien en fin du cycle 3	2	1																																				
Permettre la continuité du suivi de l'élève entre le 1 ^{er} et le 2 nd degré.	- Définir des objectifs d'apprentissages prioritaires et les modalités de poursuite des aides engagées dès le début de la 6 ^{ème} .	- Mise en œuvre des PPRE passerelles. - Mise à disposition des psychologues scolaires auprès des élèves durant les 15 premiers jours de septembre au collège.	0	Effectif dans tous les secteurs de collège																																		
Faire acquérir les paliers 1 et 2 du socle commun.	- Proposer une remise à niveau en français et en mathématiques. - Accompagner le travail en 6 ^{ème}	- Interventions des enseignants du 1 ^{er} degré dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en 6 ^{ème} . - Faire acquérir les compétences du palier 2 - Coordonner les stages de remise à niveau par secteurs de collèges	0	Effectif dans tous les secteurs de collège																																		
			Taux de validation du palier 2 45 % (Jules Ferry – Woippy) 50 % (Jules Lagneau – Metz) 90 % (Pierre Mendès France – Woippy) 90 % (Charles Péguy – Vigy)	Taux de validation du palier 2 95 % (Jules Ferry – Woippy) 95 % (Jules Lagneau – Metz) 100 % (Pierre Mendès France – Woippy) 100 % (Charles Péguy – Vigy) 1 stage par secteur de collège																																		
Faire acquérir des habitudes et des automatismes de travail inter cycles	- Assurer la continuité de la prise en charge des élèves dès leur arrivée au collège	- Mise en place des commissions de liaison	0	Dans tous les secteurs de collège.																																		
Harmoniser et coordonner la prise en charge de la difficulté scolaire	- A partir d'une analyse des résultats aux évaluations nationales, création de supports de travail communs.	- Organisation de formations d'initiatives locales	2	1 par année scolaire sur l'ensemble des secteurs de collège.																																		

Objectif 2 : Mettre en œuvre un suivi informatisé de l'acquisition des compétences, pour une prise en charge personnalisée et ciblée.

Objectifs	Objectifs opérationnels	Actions engagées	Situation juin 2011	Cibles juin 2015
Généraliser l'utilisation du livret personnalisé de compétences en vue d'un continuum Palier 1 / Palier 2, Palier 2 / Palier 3	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'enregistrement des validations des acquis des élèves aux paliers 1 et 2 du socle commun. - Editer des résultats individuels des élèves à destination des parents - Transférer des informations entre écoles et de l'école au collège. 	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement du livret personnel de compétences. - Formation à la prise en main du logiciel Cerise Prim 	Nombre d'écoles utilisatrices de SACoche : 6	26 écoles utilisant le LPC.
Mettre en place le livret scolaire numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer pour chaque élève, un suivi périodique de l'état d'acquisition des compétences du socle commun. - Pour les enseignants : utiliser les états d'acquisition périodiques pour réajuster les progressions, personnaliser les parcours d'apprentissages et éditer des résultats individuels à destination des parents - Pour l'équipe de circonscription : analyser les états d'acquisition pour cibler les thèmes prioritaires des animations pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement du livret scolaire numérique - Centrage du plan d'animations de circonscription sur le suivi d'acquisition de compétences (enseignement par compétences, personnalisation des parcours) - Adaptation annuelle du plan d'animations pédagogiques de la circonscription 	Nombre d'écoles utilisatrices de SACoche : 6	26 écoles utilisant le LSN.

Objectif 3 : Faire bénéficier l'ensemble de la circonscription des avancées du réseau ECLAIR par une mutualisation en vue de faire progresser les compétences des élèves.

Objectifs	Objectifs opérationnels	Actions engagées	Situation juin 2011	Cibles juin 2015	
Transférer vers les écoles de la circonscription les pratiques efficaces expérimentées dans le réseau ECLAIR	Analyser les pratiques en vue d'une modélisation	- Former les équipes enseignantes à des pratiques innovantes - Accompagner les actions mises en place		Taux de fréquentation du site de circonscription et ECLAIR	
	Encourager l'utilisation de l'article 34 en incitant à l'expérimentation (volet spécifique dans les projets d'écoles, de cycles et/ou de classe)	- Mise en place d'animations pédagogiques consacrées à des échanges de pratiques encadrés, entre enseignants du Réseau et de la circonscription	Nombre de pratiques innovantes dans les projets d'école	Nombre de groupes de travail. Nombre d'actions accompagnées par le PASI.	
Améliorer les résultats scolaires.	Mise en place d'une pratique autour de l'évaluation : analyse de l'erreur, mutualisation des procédures de remédiation, création d'une banque d'outils.	- Formation - Création de groupes de travail et de réflexion.	Performances observées et attendues		
			Dénomination des indicateurs retenus	2010 / 2011	2014 / 2015
			Résultats aux évaluations nationales	Valeur secteur	Cibles
			CE1 français – taux d'élèves :		
			R<33	5,9	4
			33<R<50	18	16
			50<R<66	42,9	45
			R>66	33,2	35
			CE1 français - Médiane	39	45
			CE1 maths – taux d'élèves :		
			R<33	5,5	3,5
			33<R<50	24,2	18
			50<R<66	39,5	45,5
			R>66	30,8	33
			CE1 maths - Médiane	25	35
			CM2 français – taux d'élèves :		
			R<33	4,7	3
			33<R<50	25	19
			50<R<66	40,2	45
			R>66	30,1	33
			CM2 français - Médiane	37	40
			CM2 maths – taux d'élèves :		
			R<33	5,9	4
33<R<50	26,4	22			
50<R<66	42,4	46			
R>66	25,4	28			
CM2 maths - Médiane	24	28			
Taux d'élèves ayant validé le A1	76,6	88			
Taux d'élèves ayant validé le N1	78,2	80			

